

# REUNION RP Cresam, ERHR, Siège

**Objectif/Missions :** Les représentants de proximité ont pour mission de développer le dialogue social entre les salariés et la direction de pôle en vue d'améliorer les conditions de travail. Le représentant de proximité a pour attribution : - présenter au directeur de pôle des réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, ainsi que des conventions et accords applicables au sein de l'association - recommander des actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail du personnel

Horaires: 10h00 – 13h00

Réunion du: 10 mars 2020				
Personnes présentes: Stephanie SABOURIN: RP Sonja van de Molengraft: présidente déléguée			Prise de notes: Pendant la réunion	
Préparation en amont: Nous envoyer par e-mail les propositions de sujets/problématiques/situations que vous souhaiteriez aborder pendant la réunion				
	Ordre du jour:	Temps	Qui?	Conclusion/ Action (qui? Quand?)
1	quelle pratique pour la masse horaire de cette année (366 ou 365 jours)		SS	MH lissées sur les 4 ans, on part sur 365.25 chaque année. Se référer au PV du CSE du 30 janvier 2020
2	la masse horaire annuelle et son mode de calcul		SS	calcul fait selon une trame pour tous les établissements.
3	repréciser le nombre de classeur RP à mettre dans nos établissements		SS	un classeur par établissement, la mise à jour doit être faite par le Représentant de Proximité.
4	les temps de préparation et réunions, sont-elles inclus dans les plannings des salariés		SS	pour les 3 établissements , les salariés ne sont pas concernés par les temps de préparation Les réunions ne sont pas notées dans les plannings ni pour le siège, ni pour l'ERHR, ni pour le cresam .
5	les salariés accèdent ils à leur planning Ocealia		SS	Les plannings sont établis sous EXCEL pour le Siège et l'ERHR, il n'y a pas de remise de planning Océalia. Pour le CRESAM, le planning est dans océalia, les salariés n'ont pas d'accès direct mais peuvent le consulter auprès de l'Attaché de Direction
6	les salariés signent ils en début d'année (en septembre) un planning annualisé prévisionnel?		SS	Au Siège certains plannings sont signés et d'autres actés. Pas de signature pour les plannings des salariés du CRESAM et

				de L'ERHR.
--	--	--	--	------------

**Prochaine réunion**

Date : le 7 avril à 14h au Cresam

**Planning des réunions RP** : l'envoi l'odj 10 jours calendriers avant la réunion

5 mai 14h  
4 juin 14h  
7 juillet 14h  
1<sup>er</sup> sept 14h  
1<sup>er</sup> oct 14h  
3 nov 14h  
3 dec 14h